



BOIS-JÉRÔME-ST-OUEN

Bois-Jérôme Saint-Ouen



Bulletin n°42 – Décembre 2014

Editorial

Chères Administrées, chers Administrés,

Cette année 2014 se termine avec une météo clémente. L'hiver qui arrive sera-t-il aussi doux que le précédent ? Cela aurait l'avantage de conserver des conditions de circulation optimales et de réaliser des économies sur le budget chauffage.

Je profite de ce bulletin pour rappeler qu'en cas d'enneigement les routes principales sont dégagées en priorité, il est donc conseillé d'emprunter la RD313 en passant par La Chapelle Saint-Ouen pour se rendre à Vernon.

Coté finances, 2014 a été une année de transition : peu d'investissement réalisé et nous avons continué de réduire nos dépenses de fonctionnement. L'économie réalisée sera transférée sur le budget 2015 afin de réaliser les investissements nécessaires au développement de notre commune.

Le constat de finition non satisfaisant nous a contraints à stopper les travaux dans la maison communale pendant quelques mois. Ceux-ci ont repris courant décembre, avec un objectif de mise à disposition du bâtiment pour janvier 2015.

Nous allons poursuivre la rénovation du bâtiment de l'école maternelle. La grande baie vitrée sera remplacée par un aménagement semblable à la façade des classes, la couverture sera entièrement changée, les plafonds remplacés et isolés. Il va de soi que ces travaux ne seront réalisés que sous réserve d'obtention de subventions. Ils contribueront à réduire notre facture énergétique.

Une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux est programmée rue de l'abbé Seyer jusqu'à l'église. La participation de la commune pour la part réseau électrique ne représente que 7% de la facture globale, conditions très avantageuse pour les fils dits « nus ». Une extension de l'éclairage public sera également réalisé Sente Singe Terre.

La commune a décidé de se porter acquéreur de la propriété située au 2, rue de l'abbé Seyer. Celle-ci appartenait à Mr Rossler qui nous a quittés en mai dernier. Le terrain d'environ 700 m² est mitoyen de la Mairie et de l'école ce qui en fait une réserve foncière indispensable pour l'avenir. Enfin la maison est divisée en 3 logements qui pourront être loués pour habitation ou en local commercial. Nous avons mandaté l'Établissement Public Financier de Normandie afin qu'il réalise l'achat pour le compte de la commune. Nous disposerons ensuite de 5 ans pour constituer le capital nécessaire à l'acquisition définitive.

Enfin je voudrais remercier les membres de la commission Communication pour le travail réalisé, ce qui a permis la mise en ligne du nouveau site internet de la commune : n'hésitez pas à le consulter.

*Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter
une bonne et heureuse année 2015,
qu'elle vous garde en bonne santé
et vous apporte bonheur et réussite.*

Jean-Francois WIELGUS. Maire



Un peu d'histoire... 170 ans déjà !

"Les communes de Bois Jérôme et de la Chapelle Saint-Ouen, canton d'Écos, arrondissement des Andelys, département de l'Eure sont réunies en une seule commune dont le chef-lieu est fixé à Bois Jérôme et qui portera le nom de Bois Jérôme Saint-Ouen."

Ce 25 Juillet 1844 Louis-Philippe, roi des Français, signe en son palais de Neuilly l'ordonnance unissant les destins des deux villages.



Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français de 1830 à 1848.
(Photo copyright Musée de l'Armée, Paris)

CACHETS OFFICIELS DE LA COMMUNE



Cachet de La Chapelle avant la réunion de 1844; le mot MAIRIE est entouré d'un rameau de feuillages, à gauche feuilles de chêne, à droite des feuilles de laurier, en dessous le nom de la commune.



Cachet de Bois-Jérôme avant 1844, dans la réalité utilisé jusque vers 1847; le nom de la commune repr celui de la paroisse: Saint-Sulpice de Bois-Jérôme.



Cachet de la nouvelle commune de Bois-Jérôme-Saint-Ouen, utilisé jusque vers 1858.

(Sources: registres de déclarations et archives de la commune de Bois-Jérôme-Saint-Ouen)

Sommaire

Editorial	2
170 ans d'unité !	3
Les commémorations 2014	4
La Pentecôte	6
Les travaux à l'école	7
Les dévoreurs de livres	8
Réunions publiques Gendarmerie	8
Le nouveau Conseil Municipal	9
Election du Conseil Municipal Jeunes	9
La fête des voisins	10
Le Téléthon	10
Le coin des passionnés	11

Nettoyage du village	12
La Ribambelle	12
La Société de Chasse	13
Au cœur des Cosmos	14
La Gymnastique Volontaire	15
Association des Anciens	16
Comité des fêtes	17
Le coin des anciens	18
Pluviométrie	18
Le coin des poètes	19
Etat-civil	19
Informations pratiques	20

Les commémorations

8 mai



Comme chaque année, M. le Maire, ses conseillers municipaux, les anciens combattants et les habitants sont venus fleurir le monument aux morts et le carré militaire en souvenir du sacrifice des soldats morts pour la nation. Un vin d'honneur servi à la mairie a clos la cérémonie.



11 novembre

En ce 11 novembre, la cérémonie s'est déroulée sous des cieux ensoleillés. Après le discours de M. le Maire, une gerbe a été déposée au monument aux morts. Entouré de ses conseillers municipaux, des anciens combattants et des habitants, M. le Maire a rejoint le cimetière où la cérémonie s'est poursuivie avec le dépôt d'une gerbe au carré des soldats disparus. Au retour, un vin d'honneur a été servi à la mairie.



28 août 70 ans de la libération

Il y a 70 ans, les troupes anglaises sous les ordres du Général Montgomery ont traversé la Seine et libéré les villages du plateau, dont Bois Jérôme.

Le 28 Août 2014, l'association Souvenir Français des Andelys, M. le Maire et ses conseillers municipaux, les anciens combattants ainsi que de nombreux habitants se sont recueillis devant le monument aux morts pour y déposer une gerbe.

La cérémonie s'est poursuivie à la Chapelle Saint-Ouen au monument qui fut érigé en l'honneur des 10 soldats anglais décédés.

M. Raoul Hiscock, a déposé, de la part de son père, Philippe, ancien vétéran de la libération, la traditionnelle couronne de coquelicots réservée aux soldats anglais et a fait lecture de son traditionnel poème dans nos deux langues.

Après une minute de silence, les hymnes nationaux anglais et français ont retentis à la gloire de la paix.

Toute l'assemblée a été conviée à un pot de l'amitié qui a clos la cérémonie.

" L'un des vœux les plus chers que nous puissions exprimer aujourd'hui pour nos enfants et les générations à venir c'est qu'ils aient bien conscience que les mots Liberté et Paix sont des mots précieux, mais aussi très fragiles qui peuvent se perdre très vite et se regagnent très durement au prix de grands sacrifices humains. "

B. Le Nevo (Ancien Maire)



La Pentecôte

La Rosière de 2014

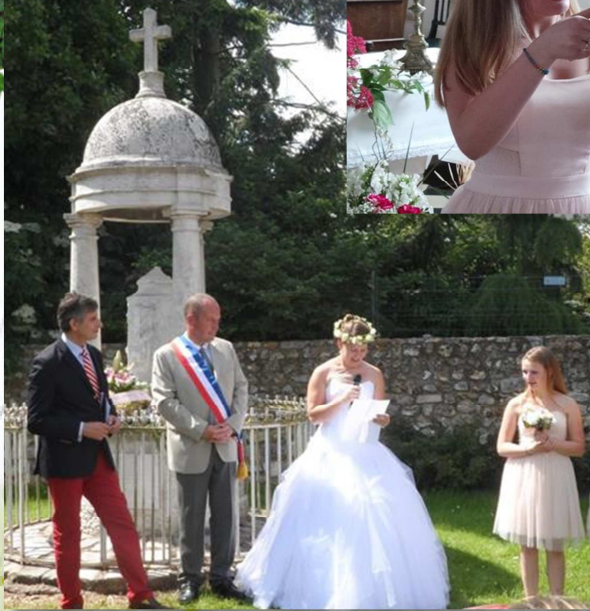


Cette année, Faustine LEGRAS, 17 ans, étudiante, a été élue par le Conseil Municipal pour porter le titre de Rosière de Bois Jérôme Saint-Ouen 2014.

C'est au son de la fanfare que M. le Maire, Jean-François Wielgus, a accompagné sa première Rosière à l'église de notre village, pour y être couronnée, entourée de ses demoiselles d'honneur, Chloé DROUET et Fantine LEGRAS.

Le cortège, famille et amis, a ensuite rejoint une exposition de voitures anciennes sur la fête communale en calèche.

Un vin d'honneur a été offert aux habitants du village pour cet évènement.



Le concours de vélos décorés

Le lendemain, un concours de vélos décorés par les enfants de la commune est venu colorer ce magnifique week-end. La nouvelle Rosière, Faustine, a pu offrir des récompenses à tous les participants.



La rosière à Châteaudun

Notre 126^{ème} rosière était invitée au Rassemblement des Rosières de France à Châteaudun le 26 et 27 Juillet 2014

Au programme :

- Visite guidée des quartiers historiques de Châteaudun
- Couronnement de la rosière
- Défilé dans les rues de Châteaudun
- Cérémonie à l'église St Jean
- Feux d'artifice

Cette association (dont Bois-Jérôme fait partie) regroupe les villes poursuivant la tradition de la reconnaissance officielle d'une Rosière.

Les délégations présentes ce jour-là étaient nombreuses : Courpière et Saint-Sauves-d'Auvergne (Puy de Dôme), Créon (Gironde), Montreuil-le-Gast (Ille et Vilaine), Moissac (Tarn et Garonne), Fontenay-en-Parisis (Val d'Oise), Lamotte-Saint-Héray (Deux-Sèvres).

A noter que notre tradition date de 1821, la plus ancienne de ce week-end, ce que Faustine, interviewée par la presse locale, a souligné en faisant mémoire de l'Abbé Seyer.



Les travaux à l'école

Le 25 août, une partie du conseil municipal et quelques volontaires se sont retrouvés à l'école du village pour réaliser avant la rentrée scolaire des travaux urgents :

- Nettoyage et traitement anti-mousse du toit du préau
- Remplacement de la clôture de la cour de l'école primaire
- Remplacement du lino du coin Bibliothèque
- Réalisation d'un tableau en liège

Un petit plus pour nos bâtiments communaux et pour la nouvelle équipe enseignante !



Les dévoreurs de livres



Les Dévoreurs de Livres ont permis, au mois de Mars 2014, d'accueillir au sein de notre bibliothèque Aurélien LONCKE, jeune écrivain de littérature Jeunesse.

Ce fut un évènement littéraire d'importance pour les jeunes lecteurs de la bibliothèque et les moins jeunes également !

Puis en Septembre 2014, les six participantes aux Dévoreurs ont reçu des mains de Jean-François WIELGUS, Maire et de Dominique BOGAERT, 1^{er} adjoint, un chèque-livres de 20 € accompagné d'un superbe diplôme offert par la médiathèque départementale d'Evreux (MDE).

Les félicitations de Jean-François WIELGUS, impressionné devant ces enfants passionnés de littérature, ont été adressées à Maud LIZESKI (11 ans), Margaux HORCHOLLE (11 ans), Léa LECLER (11 ans), Agathe CZWIKLINSKI (11 ans 1/2), Julie CZWIKLINSKI (10 ans) et Noémie ADIGE (10 ans).

Nous leur souhaitons de conserver l'attrait de la lecture tout au long de leur vie ; cette ouverture sur le monde est un grand privilège ; sans oublier toutes les merveilles que les auteurs arrivent à transmettre par la magie de leurs mots et de leur poésie.



Marie-Paule CAUVIN

« Pour tous les lecteurs de la bibliothèque, les jeunes et les encore plus jeunes, mesurez bien votre chance d'avoir accès à une bibliothèque : un endroit qui renferme bien plus de trésors que toutes les banques du monde. » A. LONCKE

Réunions publiques Gendarmerie

La réunion publique du 6 juin à la salle des fêtes a été entre autres l'occasion de rappeler quelques règles importantes pour dissuader les cambrioleurs, d'expliquer le fonctionnement de l'opération «Tranquillité Vacances», ainsi que de donner quelques conseils pour une utilisation sûre d'Internet



Le fonctionnement des services de la Gendarmerie a également été expliqué par le Lieutenant Le Hirrite de la brigade d'Ecos.

Le 2 octobre une autre réunion publique a été proposée afin d'exposer la démarche citoyenne qui se met en place dans notre commune.



Le nouveau Conseil Municipal

Maire : Jean-François WIELGUS



1er adjoint : Dominique BOGAERT



2ème adjoint : André IBERT



Conseillers municipaux :

Jean Noël
CHOPINET



Catherine
CHRISTIAENS



Daniel DROUET



Cyril DALIGAULT



Serge DAÜY



Alexandra
GIRARD



Alain GUYADER



Béatrice JORRE



Nadège LIZESKI



Juliette MASSON



Layla PERRIER



Virginie ROZANSKI



Election du Conseil Municipal Jeunes



Depuis le 29 novembre, le conseil municipal des jeunes de Bois Jérôme Saint Ouen est en place :

Julie Czwiklinski (Maire)

Camille Rutard (1ère adjointe)

Erine De Almeida

Esteban Girard

Fabien Legras

A peine élus, les idées ne manquent pas et sont déjà à la tâche.

Pour la fin d'année, ils ont organisé une collecte de jouets pour l'association de Gasny « Ecoute et Partage ».

Les projets qui vont suivre :

- Participation au Téléthon
- Participation à la distribution des colis de Noël à nos anciens
- Création de panneaux de rappel de propreté aux abords des arrêts de car
- Création de panneaux « Rouler moins vite »
- Mise en place de bancs et poubelles près des mares
- Organisation de jeux intervillages.

Pourquoi vous êtes-vous présentés au Conseil Municipal des jeunes ?

Nous nous sommes présentés pour recevoir les idées des autres enfants ; améliorer la vie dans le village ; faire participer les autres à nos projets et pour avoir un « Mini-Maire » !!!!

Que voudriez-vous dire aux habitants de Bois Jérôme ?

Qu'ils viennent nous donner leurs idées et leurs envies, nous allons d'ailleurs fabriquer une boîte à idées et nous leur souhaitons une bonne et heureuse année 2015



La fête des voisins

Le dimanche 21 septembre dernier, une « fête des voisins » a été organisée pour la troisième année sur la place du village à l'initiative de quelques habitants du quartier.

Le beau temps était au rendez-vous, ainsi que des gâteaux appétissants et des boissons pour tous !

Ce pot des voisins répond à une réelle volonté de (mieux) connaître ses voisins.

Il nous a permis de faire connaissance des nouveaux arrivés et d'écouter les histoires des anciens.

Certains voisins de la première heure n'ont pas pu venir, nous espérons les retrouver l'année prochaine et que cela donne des idées à d'autres habitants !

Merci à Céline et Didier Girardot !



Le Téléthon

Le 6 décembre, cette première édition du Téléthon dans notre commune s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles, grâce à la présence du soleil et bien sûr à la participation de nombreux habitants.

Le challenge qui était de relier symboliquement Bois Jérôme Saint Ouen à la Tour Eiffel (lieu d'affichage du compteur national du Téléthon) a été pulvérisé puisque 322 Km ont été parcourus, en marchant ou en courant, par les participants parmi lesquels beaucoup d'enfants.

De chaleureuses félicitations sont adressées à Monsieur Alain Guyader, conseiller municipal, qui a couru non-stop pendant toute la durée de la manifestation, soit pendant 6 heures, et a cumulé à lui seul 51 km !

Les dons récoltés pendant la journée s'élèvent à 694,22 €, les enfants ayant parfois vidé leur petite cagnotte !

Une belle journée placée sous le signe de la solidarité qui a réuni toutes les tranches d'âge, du très jeune enfant poussé dans sa poussette par son papa au retraité de 86 ans !



Le coin des passionnés

Connaissez-vous les NAC ?

M et Mme Cazayous , qui habitent rue Saint Suplice, eux les connaissent bien !

En effet les NAC, ce sont les Nouveaux Animaux de Compagnie, c'est-à-dire des animaux de compagnie appartenant à des espèces autres que les carnivores domestiques (chats et chiens principalement).

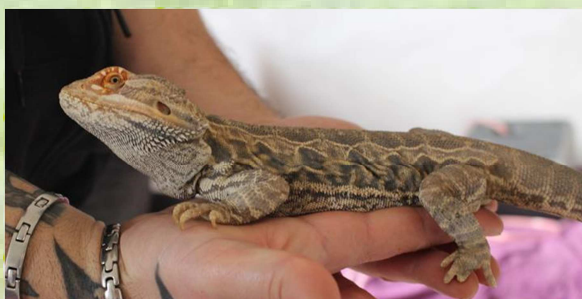
Pour M Cazayous, son attrait pour les reptiles remonte à son enfance, en particulier pour les serpents. Il y a 10 ans il a eu l'occasion d'accueillir un couple de Pythons Royaux. Puis sont passés chez lui une Reinette d'Indonésie, un lézard Basilic vert, un caméléon, puis un lézard Pogona. Ce dernier est actuellement le seul à habiter dans notre village.

Rassurez-vous ! Aucun de ces animaux ne présente le moindre danger pour l'homme. Même les Pythons Royaux, qui mesuraient tout de même 1,20m avec un diamètre de l'ordre d'une balle de ping-pong, ne se nourrissent que de petits animaux. Leur menu principal : quelques souris (vivantes, achetées en animalerie) tous les mois.

Chacun de ces animaux demande un vivarium séparé et adapté en termes de chaleur, d'humidité, de terre, et évidemment une nourriture spécifique.

Le lézard Pogona, quant à lui, se nourrit de vers de farine, de criquets... et de pissenlits ! Ce dernier aliment est une spécificité normande car c'est un animal qui naturellement vit en Australie dans les déserts ! Le Pogona a le caractère d'un petit chien et il change de couleur en fonction de la température : il devient plus sombre quand il fait plus frais !

C'est souvent par des amis qui leur signalent que telle connaissance souhaite se « débarrasser » de leurs animaux que M et Mme Cazayous ont accueilli ces animaux. Cela nous rappelle, qu'au-delà de la mode, comme pour les chiens et les chats, il faut être prêt à s'occuper de ces animaux avant d'en acheter un ... Et pour ces animaux un peu spéciaux, il faut également bien se renseigner sur l'équipement nécessaire (le vivarium), leur nourriture, les soins nécessaires, etc... bien souvent les informations données par les animaleries sont insuffisantes : il faut donc se renseigner auprès d'éleveurs et des forums Internet spécialisés.



Nettoyage du village

Le 27 septembre dernier, environ 50 habitants de notre commune, dont 12 enfants, ont passé la matinée à nettoyer le village : le soleil a été de la partie et la moisson a été bonne !

Merci à tous !



La Ribambelle

Tous les jeudis matins, la salle des fêtes de Bois-Jérôme se transforme en espace d'éveil pour les tout-petits n'ayant pas encore intégrés l'école.

Ceux-ci doivent évidemment être accompagnés d'un adulte responsable (parent, assistantes maternelles, grands-parents...) car cette structure est encadrée par des mamans bénévoles.

La Ribambelle est également pour les plus grands un lieu de rencontre et d'échanges autour d'un café et d'un gâteau dans un esprit de convivialité et de solidarité.

C'est pourquoi nous vous proposons de nous rejoindre avec vos bambins pour participer aux espaces de jeux, puériculture, poupées, voitures, etc., mais aussi aux activités manuelles : peinture, pâte à modeler, perles...

Les enfants sont d'ailleurs très heureux de ramener leurs bricolages à maison.

Nous vous attendons nombreux !



La Société de Chasse

La Société de chasse communale, comprend une quinzaine de chasseurs, sur un territoire de 670ha dont 600ha de plaine et 70ha de bois.

Sur le territoire se trouve du petit gibier sédentaire de plaine (faisans, lièvres, perdrix), ainsi que du chevreuil et du sanglier de passage.

Tout au long de l'année, nous entretenons le territoire par un aménagement réfléchi avec la mise en place d'agrainoires, la plantation de haies et l'apport de couverts et de points de repères en vue d'une amélioration de la biodiversité.

De plus nous participons en partenariat avec la municipalité, au nettoyage des rues et des bords des champs.

Concernant la gestion du territoire, nous participons :

- En janvier, aux comptages de nuit (lièvres) avec la fédération de chasse de l'Eure
- En avril, aux comptages des coqs faisans chanteurs
- En mars/avril/mai, une aide est apportée aux agriculteurs pour la protection des cultures par la régulation des corbeaux
- Durant l'année : régulation de la population des renards pour la faune sauvage, mais aussi pour éviter que ceux-ci n'attaquent les poulaillers des habitants de notre commune.

Pour la convivialité, un ball-trap est organisé avant l'ouverture de la chasse en septembre.

Si vous êtes intéressés ou avez besoin d'informations sur cette activité, vous pouvez contacter la Mairie.

Cordialement, en Saint Hubert,
Les chasseurs du village



Au cœur des Cosmos

L'association « Au Cœur des Cosmos », née en 2011, œuvre en étroite collaboration avec l'école de Bois-Jérôme-Saint-Ouen. Composée de parents d'élèves adhérents ou bénévoles, elle vise à favoriser l'échange entre les parents d'élèves et à récolter des fonds pour soutenir différents projets de l'école.

Ainsi, ont été totalement financés, pour l'année scolaire 2013-2014, un spectacle musical interactif et un enregistreur. Les enfants ont également eu le plaisir de recevoir un dictionnaire de langue française (grandes sections, CP, CE1, CE2, CM1), anglaise (CM2) ou un joli recueil de contes (petites et moyennes sections), dans un sac orné de dessins faits par les écoliers.

Pour que l'association puisse mener à bien sa mission de soutien financier à l'équipe pédagogique, des actions sont menées tout au long de l'année, en partenariat avec des sociétés régionales quand c'est possible : vente de chocolats et de sapins en hiver, marché de Noël, vente d'étiquettes personnalisées, de fleurs au printemps.

A l'occasion du spectacle de l'école en juin, elle organise un moment phare de l'année, attendu de tous avec impatience : la Kermesse et ses lots. Les heureux gagnants de l'année 2014 ont ainsi pu aller s'amuser au parc Asterix en famille ou encore dîner au Jardin des Plumes.

Pour l'année 2014-2015, l'association finance participe au financement des sorties de l'école (parc de Thoiry pour les maternelles, CP et CE1, parc Aventureland pour les CE2, CM1 et CM2, spectacle « Le bal des petites bêtes » pour les maternelles) et à l'achat de livres (dictionnaires et littérature).

Tout parent d'enfant scolarisé à l'école des Cosmos peut devenir adhérent ! Aussi, n'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse suivante :

aucoeurdescosmos@laposte.net



Gymnastique Volontaire

Comme chaque année la section Gymnastique Volontaire de Bois-Jérôme reprend de plus belle !

C'est avec son nouveau bureau présidé par Nathalie Guyader, Claudette Tassilly (secrétaire) et Mélanie De Almeida (Trésorière) que la section GV a repris pour une année.

La pratique du sport s'effectue dans une bonne ambiance conviviale dans la salle des fêtes du village avec Françoise et Eugénia comme animatrice. Avec toutes nos activités diversifiées, toutes nos adhérentes jeunes et moins jeunes peuvent garder la forme.

Nous remercions Josiane, Yvette et Simone pour avoir tenu la section GV de Bois-Jérôme.



Association des Anciens

Une année 2014 encore très active !

- 9 janvier : Galette des Rois
- 9 février : Choucroute du club
- 15 mars : Sortie Cabaret « Le petit Baltar » avec repas au cours du spectacle
- Du 23 au 26 mai :
Escapade entre Corrèze et Périgord noir, visite de Brive la Gaillarde, Collonge la Rouge, village aux pierres rouges, ainsi que Sarlat. Super ballades !
- 28 juin : L'histoire du Titanic à la Cité de la Mer à Cherbourg.
Déjeuner, puis visite du sous-marin le Redoutable.
- 16 septembre : Repas du canton d'Ecos des clubs du 3^{ème} âge à la salle des fêtes de Gasny
- 20 septembre : Sortie « La Beauce et son terroir ». Visite des grottes du Foulon.
Déjeuner, ensuite visite du moulin à vent de Frouville.
- 16 novembre : Repas du club. Paëlla préparée par un traiteur et servie par les dames du club. 73 personnes ! Super ambiance !
- 29 novembre : Sortie Théâtre au théâtre Antoine « Je préfère qu'on reste ami ».
Diner au restaurant.
- 18 décembre : Chacun vient avec son panier-repas pour le déjeuner. Jeux habituels, distribution de chocolats.



Composition du Bureau :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| - M. TAILLIEU Roger | Président |
| - M. MACKÉ Alain | Vice Président |
| - Mme BEAUFOUR Chantal | Trésorière – Secrétaire |
| - Mme MACKÉ Michelle | Membre actif |
| - Mme PERRET Bernadette | Membre actif |

Principales dates à retenir pour 2015 :

- 8 janvier : Galette des Rois
- 8 février : Choucroute du club
- 22 mars : Cabaret l'Étincelle avec déjeuner-spectacle
- 4 au 9 juin : Escapade-découverte au Pays Basque
- 27 juin : Sortie annuelle (à définir)

Meilleurs vœux pour l'année 2015 !



Comité des fêtes

10 mars : Le Loto

20 avril : La foire à tout



13 décembre :
Noël des enfants



Les après-midis loto sont toujours animés avec l'humour d'Alain Guyader.

Les passionnés et ceux qui viennent simplement jouer en famille se retrouvent dès 13 heures 30, pour gagner les nombreux lots mis en jeu (caddie et paniers garnis, objets divers).

Les gâteaux et les crêpes proposés à la pause-goûter par les membres du comité des fêtes achèvent de faire de cet après-midi un moment agréable pour tous.

Le bilan de la foire à tout 2014 a été mitigé du fait de la météo peu engageante et de la concordance avec le dimanche de Pâques.

Dès la fin de matinée le soleil a néanmoins permis aux visiteurs de faire de bonnes affaires.

Ils ont encore cette année été nombreux à fouiller les étals des marchands d'un jour.

Cette 26ème édition a été une réussite grâce au dévouement des membres du comité des fêtes et aux bénévoles qui ont aidé et servi les exposants ainsi que les visiteurs de quatre heures du matin à vingt heures le soir.

Noël des enfants

Les enfants de l'école ont attendu avec impatience de partir en bus pour se retrouver dans la salle de jeux de Woupi et se défouler pendant 2 heures. Puis, de retour à Bois Jérôme, le père Noël a distribué les cadeaux dans la salle des fêtes avant de partager un apéritif avec les parents.

Composition du Bureau :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Alain GUYADER | Président |
| - Jean-Noël CHOPINET | Vice-Président |
| - Christophe MIKITA | Trésorier |
| - Dominique BOGAERT | Secrétaire |

Le Comité des fêtes est ouvert aux bonnes volontés et aux idées : n'hésitez-pas à venir participer !

Le colis des anciens

Samedi 20 décembre, le CCAS a distribué comme chaque année les colis de Noël. Plus de 130 paniers garnis festifs ont été préparés.

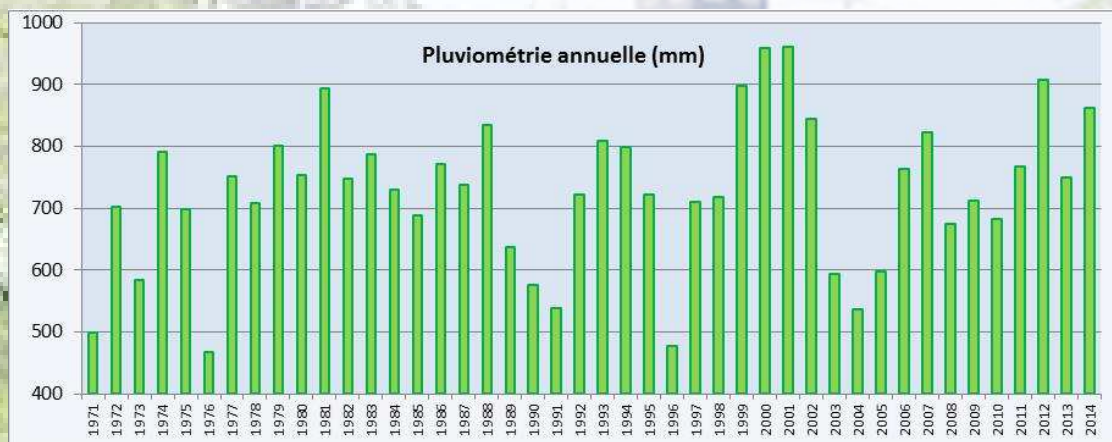
Nous remercions le Conseil Municipal Jeunes de leur participation.

Cette année un apéritif a été proposé à la salle des fêtes aux Anciens de notre commune à cette occasion.

Les conseillers municipaux ont ensuite effectué la traditionnelle tournée pour ceux qui ne pouvaient venir.



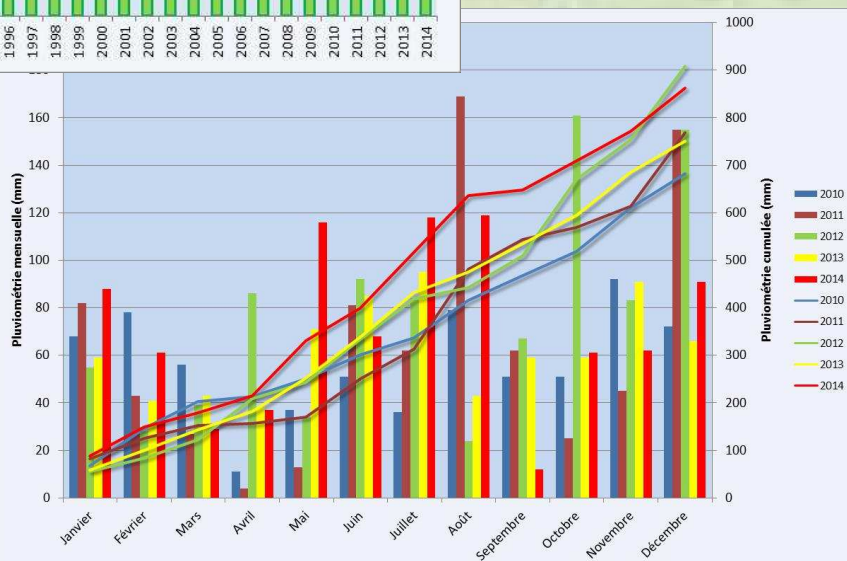
Pluviométrie



L'année 2014 a été particulièrement arrosée, notamment aux mois de mai, juillet et août :

- depuis 10 ans, seule 2012 a été plus pluvieuse ;
- depuis 34 ans, 5 années seulement ont vu plus de pluie

Ces relevés de pluviométrie ont été aimablement effectués par M. Aubry



Le coin des poètes

REVERIE D'AUTOMNE

Comme un fétu sur l'onde,
Mon esprit vagabonde
Au gré des senteurs,
Des lueurs, des couleurs.

Point, je ne m'étonne !
Car aujourd'hui c'est l'automne,
Son concert, ses murmures,
Le parfum des fruits mûrs.

Il n'est pas d'amertume
A voir venir la brume.
Ne soyons pas amer,
Elle n'est qu'éphémère.

Elle habille de son voile
Tout brodé d'étoiles
Le buisson qui rougeoie
Et la fougère du sous-bois.

Elle traîne son manteau cotonneux
Sur la bruyère du chemin creux,
Puis doucement elle s'incline
Devant l'aurore qui décline.

Ses lambeaux dansent sur l'onde,
Mais bientôt se confondent
Car la vie reprend ses couleurs,
Ses lueurs, ses senteurs.

Marie-Rose DRIEUX

Etat-civil

Naissances

01 mars	Rudy PODEVIN
07 mai	Matilin IBERT
21 juin	Antonin BOTHOREL
11 juillet	Elyne DALIGAULT
27 juillet	Pauline BAZILLE

Nouveaux arrivants

M. GREGORI Christophe et Mlle LARDAUX Laurie :	Rue des nouveaux près
Mme et M. LE MOAL Yann :	Rue Saint Sulpice
Mme LEBUFNOIR Isabelle :	Sente Gloriette
M. GRISET Julien et Mlle FORTIER Caroline Yann :	Rue Saint Sulpice
Mme et M. LECOQ Samuel :	Rue du moulin

Mariage

28 juin	Arnaud MONTEIL et Margaux CORNETTE
05 juillet	Mickaël LAROCHE et Hélène CHOPINET

Décès

05 février	Mauricette LENFANT, épouse DELACROIX
12 mai	Édouard ROSSLER
13 août	Eliane BAILLIEU, épouse BOURDIN
20 octobre	Daniel CABON
04 décembre	Olivier DESSIGNY

Informations pratiques

Retrouvez toutes ces informations, et bien d'autres, sur <http://boisjeromestouen.wix.com/mairie>

Mairie : Tél. 02 32 51 29 04
Fax 02 32 51 43 40

Maire : Jean-François WIELGUS
Permanence le jeudi de 18h00 à 20h00

Adjoints : Dominique BOGAERT - André IBERT
Permanence le mardi de 17h30 à 19h30

Secrétariat de mairie : Horaires d'ouverture
le mardi de 14h30 à 19h30
le jeudi de 14h00 à 20h00

Secrétaires : Mesdames Sylvie RUTARD et Marie-Paule CAUVIN

Horaires de bibliothèque mairie : mercredi de 14h30 à 18h30
vendredi de 15h30 à 18h30

Médecin : Dr Pascal BOUIN
2, rue de la Noue
Tél. 02 32 21 03 06

Navette de transport : TAD - 0 800 27 27 00 (renseignements à la mairie)

Ramassage des ordures ménagères : le mardi matin

Ramassage des monstres : une fois par an en septembre

Horaires des déchetteries de Gasny et de Tourny :

	Gasny	Tourny
Lundi	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)	14h-18h (été) 13h-17h (hiver)
Mardi	14h-18h (été) 13h-17h (hiver)	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)
Mercredi	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	14h-18h (été) 13h-17h (hiver)	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)
Samedi	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)	9h-12h / 14h-18h (été) 13h-17h (hiver)

L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'une carte obligatoire, nominative et gratuite, disponible en mairie